

ANNEXE 4





Dauchez Payet
eco initiatives®



GAZELEY PETIT COURONNE

PRESENTATION CERTIFICATIONS DDAE

VERSION | 0 - Création du document
REDIGE PAR | Jérémie Pouponnot
DATE | 30.03.20
CLIENT | GAZELEY
SITE | PETIT COURONNE

Le projet de construction d'un site logistique sur la commune de PETIT COURONNE s'inscrit dans une démarche de certification environnementale BREEAM. Cette initiative volontaire vise à concrétiser et certifier le niveau de performance environnementale du site et les actions mises en œuvre pour éviter et réduire les impacts environnementaux de celui-ci.

BREEAM

A propos de la certification BREEAM

BREEAM® (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) est la certification environnementale la plus utilisée à l'échelle mondiale. Créée en 1990 par le BRE, elle s'appuie sur une base technique et scientifique éprouvée et est utilisée dans plus de 70 pays dans le monde.

Le référentiel évalue la performance d'un programme immobilier à travers 9 thèmes :



Application au projet

Le projet atteindra le niveau VERY GOOD selon le référentiel BREEAM INTERNATIONAL.

Compte-tenu des caractéristiques du programme, les enjeux suivants feront l'objet d'une attention particulière :

Management

- Intégration de l'ensemble des parties prenantes
- Gestion de chantier à faible impact environnemental, suivi des consommations, prévention des nuisances et pollutions

Confort & Santé

- Accès à la lumière du jour pour les collaborateurs
- Qualité de l'air intérieur
- Performance acoustique
- Qualité de l'eau

Energie

- Réduction des besoins thermiques de l'entrepôt
- Isolation performante de l'enveloppe
- Systèmes d'éclairage performant
- Systèmes de suivi des consommations

- Eclairage extérieur à haute efficacité

Transport

- Réflexion sur les déplacements des collaborateurs vers le site, intégration des transports doux
- Mise à disposition d'équipements favorisant les moyens de transport doux (covoiturage, véhicules hybrides et électriques, vélos...)

Eau

- Réduction de la consommation d'eau potable
- Espaces verts sans arrosage
- Suivi des consommations d'eau, système de détection de fuites

Matériaux

- Robustesse et durabilité des produits et choix constructifs
- Equipements de protection de zones sensibles

Déchets

- Tri sélectif et valorisation maximale des déchets de chantier
- Dispositions architecturales pour garantir une gestion optimale des déchets d'activité

Ecologie

- Conception paysagère qualitative
- Création d'espaces paysagers à haute qualité écologique

Pollution

- Limitation des émissions de NOx des installations de combustion
- Gestion des eaux pluviales
- Réduction de la pollution visuelle nocturne liée à l'éclairage du site
- Gestion des émergences acoustiques

Certification du projet et démarche qualité

Le projet sera certifié par le BRE, avec émission d'un certificat en fin de conception ainsi qu'à la livraison du bâtiment. L'équipe de maîtrise d'ouvrage intègre les compétences spécifiques pour l'obtention de certifications environnementales.